

DÉPARTEMENT DE LITTÉRATURE ET DE FRANÇAIS



Plan de cours

COURS : **LITTÉRATURE QUÉBÉCOISE**

PROGRAMME : Tous les programmes



DISCIPLINE : Français, langue d'enseignement et littérature

Pondération : Théorie : 3 | Pratique : 1 | Étude
personnelle : 4

PROFESSEUR DU COURS-GROUPE BUREAU  POSTE  COURRIEL
Marie-Pierre Turcot C-185 6657 Me contacter par MIO

PÉRIODE DE DISPONIBILITÉ AUX ÉTUDIANTS *À remplir par les étudiants*

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
Avant-midi		10h15-11h15			
Après-midi				14h15-15h15	

COORDINATION DÉPARTEMENTALE BUREAU  POSTE  COURRIEL
France Mongeau C-185 2633 dep.litterature@cegepmontpetit.ca

PLACE DU COURS DANS LA FORMATION DE L'ÉTUDIANT

Objectif de la discipline

Portrait du diplômé en littérature

Au terme de leurs quatre cours de « Français, langue d'enseignement et littérature », nos étudiantes et nos étudiants auront fait, par la pratique de la lecture, de l'écriture et de la parole, une double expérience de la littérature.

D'une part, ils auront appris à développer, avec les œuvres littéraires, une relation esthétique. Ils auront, dans cette perspective, acquis les habiletés qui en auront fait de bons lecteurs d'œuvres littéraires et ils auront appris à construire le sens d'une œuvre. Pour ce faire, ils auront appris à étudier le traitement des thèmes abordés dans une œuvre, à en comprendre le propos, à observer les procédés d'écriture auxquels l'auteur a eu recours et à en saisir les effets. Ils seront ainsi devenus des lecteurs sensibles non seulement à la matière, au propos d'un texte, mais aussi à la manière dont il est écrit. Ils auront, dans cette optique, appris à définir certains courants littéraires, à situer les œuvres à l'étude dans leur contexte sociohistorique et acquis, de ce fait, une bonne connaissance de l'histoire de la littérature. Bref, ils seront devenus des lecteurs capables d'analyser, d'expliquer, d'apprécier des textes littéraires, tout en trouvant dans ces activités sens et plaisir.

D'autre part, ils auront appris à développer, avec les œuvres littéraires, une relation qui leur aura permis de se construire et de se transformer comme sujets lecteurs et comme êtres humains. Ils auront, dans cette perspective, enrichi leur imaginaire des images, des personnages et des récits inventés par les écrivains qu'ils auront rencontrés. Ils auront nourri leur sensibilité des sensations, des émotions, des sentiments et des états d'âme exprimés dans les œuvres qu'ils auront lues. Confrontés aux idées et aux représentations du monde proposées dans ces œuvres, ils auront affiné leur compréhension de la condition humaine et du monde. Ils auront, en outre, par la discussion des valeurs et des dilemmes exposés dans ces œuvres, raffiné leur jugement sur les plans esthétique, éthique et politique. Enfin, ils auront enrichi leur connaissance de la langue par la fréquentation d'écrivains qui en font un usage inusité et original. Bref, ils seront devenus des sujets lecteurs et des êtres humains plus imaginatifs, plus sensibles, plus intelligents, plus critiques et plus soucieux du soin de la langue.

Au terme de leur parcours, nos étudiantes et nos étudiants auront lu au moins 15 œuvres littéraires complètes appartenant à la littérature québécoise, à la littérature d'expression française et à la littérature mondiale et auront abordé les quatre grands genres littéraires. Ils auront abordé la littérature québécoise contemporaine, et seront prêts à poursuivre l'exploration des œuvres de leur univers culturel. De plus, la réalisation de travaux sous les formes prescrites par les devis ministériels et sous d'autres formes en aura fait des personnes aptes à bien s'exprimer oralement et par écrit, non seulement à propos de littérature, mais en toutes circonstances.

Nous croyons fermement que l'expérience de la littérature, telle que nous la concevons et que nous proposons à nos étudiantes et à nos étudiants de la faire dans les quatre cours de la formation générale, leur permettra de développer avec la langue et avec la littérature une relation riche et féconde, qui ne pourra qu'accroître la qualité de leur présence au monde, à leur société et à leur culture.

Ce cours est un préalable absolu au cours **Communication orale et écrite**, 601-CED-EM ou 601-CEJ-EM.

OBJECTIFS MINISTÉRIELS

Énoncé de la compétence

Apprécier quatre œuvres complètes de la littérature québécoise d'époques et de genres variés, dont une œuvre de poésie. Rendre compte de sa compréhension dans une dissertation critique.

Objectifs

1. Reconnaître les caractéristiques de textes de la littérature québécoise.
2. Comparer des textes.
3. Déterminer un point de vue critique.
4. Élaborer un plan de rédaction.
5. Rédiger une dissertation critique de 900 mots.
6. Réviser et corriger le texte.

Définition départementale de la dissertation critique

La dissertation critique consiste à porter un jugement sur un énoncé dont l'objet est un ou deux textes littéraires. Elle est construite à partir d'un plan de rédaction.

ORIENTATIONS PÉDAGOGIQUES

Cette session sera l'occasion de découvrir la richesse de notre littérature, la littérature québécoise, dans le reflet des grandes tensions qui ont marqué notre histoire et notre culture. Si les œuvres à l'étude se partagent entre œuvres classiques et actuelles, toutes mettent en jeu des grands thèmes de notre littérature et reprennent certains des motifs formels qui la caractérisent. On y découvrira la soif de conquête du territoire, le lien à la nature, la violence des communautés isolées, la misère urbaine, l'inceste, l'empreinte de la religion, la force de la révolte et l'idéal de l'Europe. À ces thèmes sans cesse renouvelés s'ajouteront la démarche identitaire d'une nation qui se fait, la prise de parole des écrivains, l'exploration de la langue jouale, entre autres.

Au fil du temps, la littérature d'ici a porté plusieurs voix : celles des Français d'abord, puis des Canadiens-français, avant qu'ils ne se nomment Québécois; elle intègre depuis quelques décennies les voix des immigrants et, enfin, celles des Autochtones, trop longtemps réduits au silence. Les œuvres de Natasha Kanapé Fontaine, d'Anne Hébert, de Michel Tremblay et de Sophie Bienvenu témoignent de cette diversité. Elles nous permettront en plus d'aborder les genres poétique, romanesque et théâtral. Notre étude des œuvres sera chaque fois l'occasion d'explorer les filiations entre ces œuvres et l'héritage littéraire québécois. Ainsi, au terme de la session, nous aurons abondamment circulé dans l'imaginaire québécois et touché à ses formes d'expression multiples.

Cette démarche commune sera menée à partir des exposés magistraux et des discussions de groupe, autour des œuvres à l'étude et d'une variété de compléments littéraires, cinématographiques ou musicaux. L'analyse approfondie des œuvres préparera les élèves à la rédaction de leurs dissertations critiques. En parallèle de ce parcours, chacun poursuivra son exploration personnelle de la poésie québécoise, dans un écho aux découvertes thématiques et formelles faites en classe.

Tout au long de la session, les élèves devront être engagés dans leurs lectures et leur apprentissage afin d'en tirer le plus grand profit. L'attention, la prise de notes et les interventions réfléchies sont essentielles pour créer un climat de classe riche.

ŒUVRES À L'ÉTUDE

1. Natasha Kanapé Fontaine, *Bleuets et abricots*, Montréal, Mémoire d'encrier, 2016.
2. Anne Hébert, *Les Fous de Bassan*, Paris, Seuil (« Points »), 1982.
3. Michel Tremblay, *Un ange cornu avec des ailes de tôle*, Montréal, Leméac (« Nomades »), 1994.
4. Sophie Bienvenu, *Et au pire, on se mariera*, Montréal, La Mèche, 2011.

MÉDIAGRAPHIE

Quelques ouvrages à consulter

Campeau, Sylvain et Patrick Moreau, *Quinze classiques de la littérature québécoise*, Montréal, Fides, 2015.

Graveline, Pierre, *Les cent plus beaux poèmes québécois*, Montréal, Fides (« Biblio-Fides »), 2013.

Laurin, Michel, *La littérature québécoise en 30 secondes*, avec une préface de Nicolas Dickner, Montréal, Éditions Hurtubise, 2017.

Melançon, Robert, *Questions et propositions sur la poésie*, Montréal, Éditions du Noroît, 2014.

Provencher, Serge, *Anthologie de la littérature québécoise, 2^e édition*, Montréal, Pearson-ERPI, 2016.

Ressources électroniques

www.ccdmd.qc.ca/fr/




www.cegepmontpetit.ca/cegep/centre-de-references/le-francais-s-affiche










ww2.college-em.qc.ca/dept/caf/

www.lesvoixdelapoesie.com/

www.oqlf.gouv.qc.ca/ressources/bdl.html

PLANIFICATION DU COURS

CONTENU	ACTIVITÉS D'ÉTUDE PERSONNELLE
<i>Au cœur de la culture québécoise</i>	
Semaine 1 <ul style="list-style-type: none">- Présentation du cours- Survol de la littérature québécoise	 Achat des livres
<i>Territoire inconnus</i>	
Semaines 2 à 4 <ul style="list-style-type: none">- Les poésies québécoise et autochtone- Grands thèmes : lien à la nature et conquête du territoire- Motif : affirmation identitaire et prise de parole- Étude de <i>Bleuets et abricots</i>- Cartographie poétique : réflexions et consignes	 Lecture de <i>Bleuets et abricots</i>  Tenue du carnet de lecture

<i>Nature indomptée</i>	
Semaines 4 à 7 <ul style="list-style-type: none"> - Le roman québécois - Grands thèmes : violence et isolement ; tentation et faute - Motif : figure du survenant et empreinte de la religion - Étude des <i>Fous de Bassan</i> - Préparation à la dissertation critique et première rédaction 	<ul style="list-style-type: none">  Lecture des <i>Fous de Bassan</i>  Tenue du carnet de lecture  Cartographie poétique
Semaine de lecture	
<i>Au-delà du quartier</i>	
Semaines 8 à 11 <ul style="list-style-type: none"> - Le théâtre du quotidien - Grands thèmes : misère urbaine et idéal européen - Motif : langue jouale - Étude d'<i>Un ange cornu avec des ailes de tôle</i> - Rédaction d'une 2^e dissertation critique (simulation de l'EUJ) 	<ul style="list-style-type: none">  Lecture d'<i>Un ange cornu avec des ailes de tôle</i>  Tenue du carnet de lecture  Cartographie poétique
<i>Sortir de l'adolescence</i>	
Semaines 12 à 14 <ul style="list-style-type: none"> - Des œuvres hybrides et métissées - Grands thèmes : inceste; révolte adolescente - Motif : narrateur-narratrice adolescents - Étude d'<i>Et au pire, on se mariera</i> 	<ul style="list-style-type: none">  Lecture d'<i>Et au pire, on se mariera</i>  Tenue du carnet de lecture  Cartographie poétique
<i>Héritage et actualité</i>	
Semaine 15 <ul style="list-style-type: none"> - Remise de la cartographie poétique et présentation orale - Révision et conclusion 	

MODALITÉ D'ÉVALUATION

Activité d'évaluation	Contexte de réalisation	Échéance	Pondération
Carnets de lecture	individuelle hors classe	semaines 4-7-11-14	4 x 10 %
Dissertation critique 900 mots	individuelle hors classe	semaine 6	15 %
Évaluation terminale	Contexte de réalisation	Échéance	Pondération
Dissertation critique comparative 900 mots	individuelle en classe	journée JR	25 %
Cartographie poétique - écrite présentation orale	individuelle hors classe individuelle en classe	semaine 15	15 % 5 %

TOTAL : 100

L'évaluation terminale de cours (article 5.2.4 de la PIÉA) peut comporter deux activités dont la pondération totale est d'un minimum de 30 %, soit un minimum de 20 % pour une activité de rédaction ayant lieu au plus tôt lors de la journée JR consacrée aux activités d'évaluation préparatoires à l'ÉUF et un minimum de 10 % pour la deuxième activité se tenant «*au terme de l'ensemble des périodes d'apprentissage prévues pour les cours*».

DESCRIPTION DES ÉVALUATIONS ET LIEN AVEC LES OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE

Carnets de lecture : apprécier des textes de la littérature québécoise

Notes de lecture misant sur la subjectivité de l'élève.

Dissertations critiques : tous les objectifs

Cartographie poétique : objectifs 1,2 et 6

Bibliographie réunissant 25 poèmes québécois accompagnés d'une appréciation du propos et de la forme.

**Les critères d'évaluation seront présentés par écrit aux étudiants au moins une semaine avant l'activité d'évaluation sommative.

CONDITIONS DE RÉUSSITE

1. Note de passage

La note de passage du cours est de 60 % (PIEA, article 5.1m).

2. Présence aux cours

La présence aux activités d'évaluation sommative est obligatoire (PIEA 5.2.5.1).

Politique départementale de présence en classe

- a) Un étudiant qui aura été absent à plus de 10% de la période totale prévue pour un cours sera invité à rencontrer son professeur qui l'aviserà des conséquences possibles de sa (ses) prochaine(s) absence(s).
- b) Est susceptible de ne plus être admis en classe tout étudiant qui, malgré cette invitation et cet avis, se sera absenté à plus de 20% de la période totale prévue pour un cours.
- c) En ce cas, la note portée au bulletin est la note totale obtenue au moment de l'exclusion.

3. Remise des travaux

Les travaux exigés par un professeur doivent être remis à la date, au lieu et au moment fixés. Les **pénalités** entraînées par les retards sont établies **selon les règles départementales** (PIEA, article 5.2.5.2).

En cas de retard, la pénalité est la suivante :

Le professeur peut refuser tout travail en retard à moins qu'il y ait eu entente préalable entre lui et l'étudiant. Dans le cas où un travail en retard est accepté, le professeur peut appliquer au travail une pénalité allant jusqu'à 10 % par jour de retard.

4. Plagiat

Le plagiat et les autres manquements à l'honnêteté intellectuelle sont passibles de sanctions au cégep Édouard-Montpetit. Pour tous les détails, consulter l'**article 5.6.1 à la page 15** de la

Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages adoptée par la direction des études :

http://www.cegepmontpetit.ca/static/uploaded/Files/Cegep/A%20propos/Reglements%20et%20politiques/Etude%20et%20etudiants/politiques/PIEA_2015-09-21.pdf.

5. Présentation matérielle des travaux

L'étudiant doit respecter les « *Normes de présentation matérielle des travaux écrits* » adoptées par le Cégep. Ces normes sont disponibles **sous la rubrique « Ressources méthodologiques »** accessible via le site de la bibliothèque. Voici l'adresse :

CRD du campus de Longueuil ou CRD de l'ÉNA (même lien pour les deux campus) : <http://rmsh.cegepmontpetit.ca/normes-de-presentacion-materielle-des-travaux-ecrits-du-cegep/>

La **pénalité départementale** concernant le non-respect des normes de présentation matérielle des travaux (PIEA, article 5.3.2) est la suivante :

Le professeur peut enlever jusqu'à 10 % de la note pour la présentation matérielle.

6. Qualité de la langue française

L'évaluation de la qualité de la langue (PIEA, article 5.3.1) doit respecter les valeurs et les critères établis par le département.

Politique départementale concernant l'évaluation du français écrit

- **La maîtrise du français et la réussite des études collégiales**

Il est important de posséder une bonne compréhension et une bonne maîtrise de la langue pour réussir ses quatre cours obligatoires de français et pour obtenir son diplôme d'études collégiales;

Pour obtenir ce diplôme, l'étudiant doit réussir ses quatre cours de français ainsi que l'épreuve uniforme de français administrée par le Ministère de l'Éducation, des Loisirs et du Sport (une dissertation de 900 mots); pour réussir cette épreuve, il faut, entre autres choses, faire moins d'une faute aux trente mots (donc, pas plus de 30 fautes sur 900 mots).

Selon la politique du Cégep, la qualité de la langue doit être prise en compte dans tous les cours, quelle que soit la matière: la maîtrise du français est donc un facteur de réussite dans tous les cours.

- **Les cours de français au cégep: des cours de littérature**

Les cours de français dispensés au Cégep (mis à part certains cours spécifiques, celui de mise à niveau par exemple) sont essentiellement des cours de littérature, qui présupposent une bonne compréhension et une maîtrise assurée de la langue parlée et, surtout, écrite. Ces cours, et notamment les trois cours de la formation générale commune, sont entièrement consacrés à l'acquisition de compétences littéraires: connaissances stylistiques et historiques; habiletés à lire, à analyser, à rédiger des analyses littéraires, des dissertations explicatives et critiques.

À toutes fins pratiques, il n'y a pas de place dans ces cours pour une étude en profondeur ou une révision systématique des règles orthographiques, grammaticales, syntaxiques, lexicales et typographiques.

- **La maîtrise de la langue: la responsabilité de l'étudiant**

Au Cégep, l'étudiant est le premier responsable de la qualité de son français: chaque étudiant doit veiller à se donner, s'il ne les possède pas déjà, les connaissances nécessaires à une juste compréhension de la langue et à une présentation correcte de ses travaux, qu'ils soient oraux ou écrits.

Chaque étudiant n'est pas pour autant laissé à lui-même: pour l'aider à assumer sa responsabilité à l'égard de la qualité de sa langue, l'étudiant peut compter sur plusieurs ressources:

- a) ses professeurs, que l'étudiant peut rencontrer sur une base individuelle, selon leur horaire de disponibilité ;
- b) le Centre d'aide en français, où l'étudiant trouve des fascicules de théorie sur les différentes règles de grammaire, des exercices avec corrigé, des ordinateurs et des adresses électroniques de sites pour la correction de la langue, des ouvrages de référence tels le *Multidictionnaire*.

Les formules proposées par le Centre d'aide en français sont :

- les rencontres individuelles : l'étudiant qui requiert un encadrement plus soutenu reçoit l'aide d'un autre étudiant pour résoudre ses principales difficultés (inscription recommandée dès le début de la session; attestation en fin de session);
- l'autoapprentissage : l'étudiant travaille ses points faibles et peut bénéficier en tout temps de l'aide des professeurs responsables (date limite d'inscription : la quatrième semaine; attestation en fin de session).

Quelle que soit la formule choisie, l'étudiant développera son aptitude à relire ses textes, à voir ses erreurs et à les corriger.

La **procédure départementale** d'évaluation de la qualité du français est la suivante :

- **Modalités d'évaluation du français écrit**

Dans les travaux où le professeur juge qu'il y a matière à évaluation du français écrit, la pondération accordée au français écrit est de 30% dans les cours de la formation générale ; le professeur établit la note selon la fréquence des fautes, en fonction du tableau suivant:

Cours	Nombre de mots d'une rédaction	Ratio faute/mots pour obtenir la note de passage pour le code (60%)
601-013	500	1 faute / 18 mots
601-101	700	1 faute / 44 mots
601-102	800	1 faute / 50 mots
601-103	900	1 faute / 56 mots
601-104	900	1 faute / 56 mots

Chaque étudiant devrait posséder un dictionnaire et une grammaire.

Le département ne permet pas la récupération des points perdus pour la correction des fautes.

Le département a adopté la Grille de correction du code, produite par le CAF, pour qu'elle serve de balise à la définition des fautes pénalisées. Cette grille est annexée aux plans de cours.

7. Centre de littérature

Le Centre de littérature est un lieu de rencontre et de discussion. Les étudiants s'y voient offrir la possibilité de consulter des professeurs du Département de Littérature et de français qui peuvent répondre à certaines questions relatives à la littérature (notions diverses, outils d'analyse, compréhension de certaines problématiques générales propres à un auteur ou à une période littéraire, etc.) ainsi qu'à la méthodologie menant à la rédaction des différents types de travaux demandés dans le cadre des cours de littérature (analyse littéraire, dissertation explicative ou critique). Ces interventions ne peuvent être que d'ordre général, l'étudiant devant toujours s'en référer à son professeur pour les consignes ou questions particulières ou encore pour chercher des réponses précises en lien avec un travail à remettre dans de brefs délais. Cet encadrement est offert selon un horaire affiché au Centre situé à l'intérieur du CAF (local D-2001).

POLITIQUES ET RÈGLES INSTITUTIONNELLES

Tout étudiant inscrit au cégep Édouard-Montpetit doit prendre connaissance du contenu de quelques politiques et règlements institutionnels et s'y conformer. Notamment, la *Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages* (PIEA), la *Politique institutionnelle de la langue française* (PILF), la *Politique pour un milieu d'études et de travail exempt de harcèlement et de violence* (PPMÉTEHV), les *Conditions d'admission et cheminement scolaire*, la *Procédure concernant le traitement des plaintes étudiantes dans le cadre des relations pédagogiques*.

Le texte intégral de ces politiques et règlements est accessible sur le site Web du Cégep à l'adresse suivante : www.cegepmontpetit.ca/reglements-et-politiques. En cas de disparité entre des textes figurant ailleurs et le texte intégral, ce dernier est la seule version légale et appliquée.

GRILLE DE CORRECTION DU CODE

O ORTHOGRAPHE

G GRAMMAIRE

- G1** Accord dans le groupe nominal
- G2** Accord dans le groupe verbal
- G3** Accord du participe passé
- G4** Formes verbales
- G5** Homophones grammaticaux

S SYNTAXE

- S1** Structure
- S2** Concordance verbale
- S3** Marqueurs de relation
- S4** Pronoms et déterminants
- S5** Ponctuation

V VOCABULAIRE (impropriétés, anglicismes, niveau de langue)

T TYPOGRAPHIE

- T1** Emploi des majuscules
- T2** Règles typographiques